Envoyé en préfecture le 14/04/2026
Reçu en préfecture le 14/04/2026
Publié le
ID : 029-212902217-20260414-D2026038-DE

MAIRIE DE PORSPODER (29840)

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL N° : 2026-038

DATE DE CONVOCATION
7 Avril 2026

DATE D'AFFICHAGE
14 Avril 2026

NOMBRE DE CONSEILLERS

En exercice	19
Présents	19
Votants	19

L'an deux mille vingt-six
Le Treize avril, à dix-neuf heures

Le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur BRIEND, Maire

Étaient présents : tous les conseillers en exercice à l'exception de :

Absent(e)s :

M. Manuel COMBES a été élu secrétaire de séance (article L.2121-5 du CGCT).

12. NOMINATION DES REPRESENTANTS AU SEIN DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES

L'article L.1411-5 du Code général des collectivités territoriales prévoit que la commission d'Appel d'offres des communes de moins de 3 500 habitants doit être composée :

- du Maire ou de son représentant ;
- 3 membres titulaires ;
- 3 membres suppléants.

Élus par l'assemblée délibérante en son sein à la représentation proportionnelle au plus fort reste.

Le vote s'effectue à bulletin secret, Toutefois, conformément à l'article L2121-21 du CGCT, le Conseil Municipal peut à l'unanimité choisir de procéder au vote à main levée. Le Conseil Municipal opte pour le vote à main levée.

Le Conseil Municipal adopte la composition de la commission d'Appels d'Offres suivante :

TITULAIRES	Jacques BASCOULES	Catherine MASSON	Viannette LUCAS
SUPPLEANTS	Manuel COMBES	Bruno EOZINOU	Franck PEROUAS

Mise aux voix, la présente délibération est adoptée à l'unanimité

Ainsi fait et délibéré en Mairie, les Jour, mois et an que ci-dessus.
Certifié exécutoire,

Le Maire,
Patrick BRIEND.

MAIRIE de PORSPODER
29840